

le Cemaphore

Bulletin d'information
sur la mobilité



Au sommaire

LES SUJETS DU MOIS

- Chemins et sentiers à Villers-la-Ville : de la méthode et des perspectives !
- A la frontière entre le Namurois et le Brabant wallon, cinq communes parlent d'une seule voix

DU CÔTÉ DU CENTRE DE DOCUMENTATION

BILLET D'HUMOUR

L'AGENDA

Le Cemaphore est un élément dynamique du réseau des conseillers en mobilité. Au fil des numéros, il vous propose des informations spécifiques et ponctuelles liées au réseau et à son contexte : l'actualité, les informations venant des CeM, les informations venant de la Région, les informations sur des résultats d'études (belges ou européennes), le centre de documentation (livres, articles, dossiers, etc.), les manifestations (colloques, débats, séminaires, etc.), les ressources (personnes et institutions de contact).



La parole à... Bernadette Gany,
coordinatrice du réseau des conseillers en
mobilité, Direction des Etudes et de la
Programmation (D311), MET

Le réseau des conseillers en mobilité va de l'avant...

Créé en février 2001, le réseau des conseillers en mobilité trace son chemin. Initialement confié à l'association ICEDD (ex Institut Wallon) – Transitec, aujourd'hui, c'est toute une équipe de la Direction des Etudes et de la Programmation (D311) du MET qui en assure la gestion quotidienne et la coordination, en collaboration avec l'ICEDD pour certaines tâches, de manière à bénéficier de l'expérience et du savoir-faire engrangé au cours des premières années de fonctionnement du réseau.

Au cours de cette phase de démarrage du projet, il s'est progressivement avéré que, par leur contenu, les différents outils d'information mis en place par l'équipe de coordination du réseau dépassaient largement le cadre des conseillers en mobilité pour s'adresser à l'ensemble des acteurs de terrain, chargés de gérer la mobilité au niveau local.

C'est pourquoi, le réseau souhaite élargir son champ d'action et s'inscrire comme « plate-forme d'information des acteurs locaux de la mobilité », en associant à sa gestion, l'ensemble des administrations, institutions et associations qui travaillent dans le domaine de la mobilité en Région wallonne, pour un maximum d'efficacité et de cohérence des initiatives. Il s'agit d'ailleurs d'une des missions auxquelles la nouvelle équipe s'attellera dans les prochains mois.

Mais, bien sûr, l'animation du réseau des conseillers en mobilité demeure une de nos priorités et nous aurons à cœur de continuer à vous proposer à l'avenir des services toujours plus efficaces, qui répondront, nous l'espérons, à vos attentes. Qui dit réseau, dit lieu d'échanges : n'hésitez donc pas à nous communiquer vos remarques ou vos propositions en matière d'information, de formation, d'articles ou de visites de terrain, nous ne manquerons pas d'en tenir compte dans nos futurs programmes d'action !

Bernadette GANY
Tél : 081 77 30 99
Courriel : bgany@met.wallonie.be



Chemins et sentiers à Villers-la-Ville : de la méthode et des perspectives !

Active depuis novembre 2001, la commission Chemins et Sentiers (Syndicat d'Initiative de Villers-la-Ville⁽¹⁾), constituée de 15 bénévoles, a remis à jour la carte de l'Atlas des voiries vicinales datant de 1841. Une carte – actualisée – reprenant l'ensemble des chemins et sentiers publics a ainsi été éditée et des projets utilisant de nombreux chemins et sentiers vont voir le jour en 2004.

Mais, pour être utile et efficace, cette démarche ne pouvait être réalisée qu'en s'appuyant sur une méthodologie impliquant rigueur et systématique, et sur des objectifs précis : des sentiers, où, comment et pour quoi faire.

Première étape : dresser un état des lieux des chemins et sentiers sillonnant l'entité de Villers-la-Ville, en procédant de la manière suivante :

- Relevé, par village, de toutes les modifications officielles (détournement, suppression, élargissement, ...) survenues depuis 1841. Les archives communales et provinciales ont été largement exploitées ;
- Retranscription des chemins et sentiers existant encore officiellement (en ce compris ceux disparus suite à leur non-utilisation) sur une carte IGN à l'échelle 1/10.000. Mise sur informatique à partir d'un CD-Rom IGN ;
- Vérification sur le terrain de l'état réel dans lequel se trouvent les chemins et les sentiers. L'aspect exact de ceux-ci a été retranscrit en utilisant un codage bien spécifique au niveau des couleurs et des tracés. Cette partie de l'étude a pris 6 mois et a débouché sur la rédaction de fiches descriptives pour chaque sentier ou chemin et de fiches de recensement par village. Le résultat de ce travail a alors été mis sur informatique.

Au terme de cette démarche, la carte actualisée des chemins et sentiers de Villers-la-Ville a été éditée.

Deuxième étape : encourager le passage sur les chemins et sentiers de l'entité.

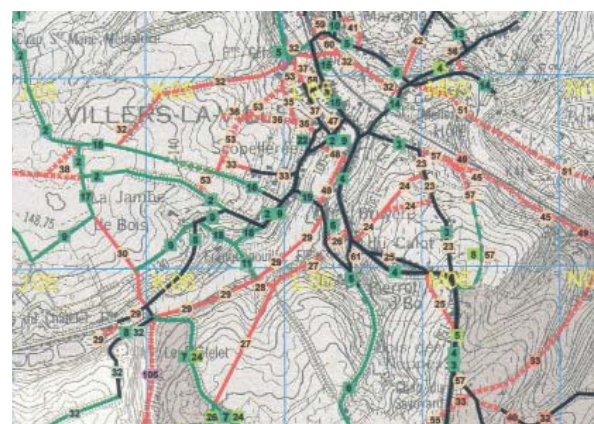
L'inventaire terminé, une question s'est posée : Que faire de tous ces chemins et sentiers ? Comment garder vivant ce patrimoine ? Pour arriver à rédiger – à l'attention du Collège échevinal - une proposition cohérente en terme de maintien-suppression-ré-ouverture de chemins et sentiers, l'utilité et/ou l'intérêt que ceux-ci présentent pour le public a été appréciée. La commission Chemins et Sentiers a alors proposé des itinéraires convenant pour les piétons et pour les cyclistes, tant dans une perspective de promenade, que de déplacements utilitaires. C'est à partir de trois critères ou thèmes de travail qu'ont été définis les projets de 2004 :

- Aspects naturels des sentiers et des chemins ;
- Activités de loisirs et de tourisme pédestre ;
- Mobilité lente (déplacement au sein des villages et liaisons entre les villages).

L'inventaire et les propositions d'itinéraires terminés, les outils étaient disponibles pour passer à des actions concrètes. Ainsi, l'année 2004 verra les **premiers résultats sur le terrain de tout le travail entrepris.**

- Création de sentiers éco-pédagogiques à destination des enfants des écoles et des promeneurs. Un « sentier éco-pédagogique » est un sentier bordé d'arbres d'essences indigènes aux pieds desquels seront implantés des panneaux éducatifs. Ces panneaux donnent une description de l'arbre permettant de le reconnaître en toute saison ;
- Balisage de 14 promenades (13 pédestres et une pour cycliste) totalisant 93,700 km, avec trois points de départs différents ;
- Signalisation de certains sentiers de mobilité lente par leur nom . Mise en valeur des chemins et des sentiers utiles à la mobilité douce : ceux donnant accès aux centres d'intérêt collectif : écoles, maison communale, centres de sport, magasins, ... et ceux qui relient nos villages entre eux. Ceci se fera par la pose de panneaux en bois sur lesquels seront gravés le nom et le numéro (Atlas des voiries vicinales) du chemin ou du sentier choisi.

Tout rouvrir, tout entretenir... est impossible. C'est pourquoi, il fallait se fixer des objectifs concrets et réalistes. La démarche a le mérite d'avoir mis en place des bases solides pour la préservation et l'exploitation d'un réseau de voies vertes dont l'intérêt et l'utilité sont aujourd'hui largement reconnus.



Brigitte HOGGE
Coordinatrice – Commission Chemins et Sentiers
Syndicat d'Initiative de Villers-la-Ville
Tél. : 071 87 96 86
Courriel : hogge.brigitte@belgacom.net

(1) Villers-la-Ville regroupe cinq villages : Villers-la-Ville, Marbais, Mellery, Tilly, Sart-Dames-Avelines, et le hameau de Basse-Heuval détaché de Gentinnes. La travail qui a été réalisé concerne une superficie de 4.745 ha avec plus de 300 km de voiries.

A la frontière entre le Namurois et le Brabant wallon, cinq communes parlent d'une seule voix.

Associées dans l'élaboration d'un Plan Intercommunal de Mobilité (PICM), les communes de Chastre, Gembloux, Perwez, Sombreffe et Walhain, ont mené ensemble une campagne de communication particulièrement dynamique.

Cette campagne visait à informer la population sur l'état d'avancement du PICM, mais également à la sensibiliser aux enjeux de la mobilité et à lancer le processus de consultation. La communication initiée au terme de la phase de diagnostic s'est articulée autour de différentes actions.

Ainsi, dans un premier temps, un **logo** commun a été créé. Celui-ci constitue l'élément visuel de référence qui doit permettre un ancrage de la démarche dans le temps. En effet, il est destiné à être systématiquement utilisé par la suite sur tout document traitant de mobilité.

La campagne proprement dite a été lancée par une **conférence de presse** qui a rassemblé les cinq bourgmestres concernés ainsi que le ministre de la mobilité pour présenter, ensemble, la démarche entamée.

En septembre 2003, un **toutes-boîtes** a été envoyé conjointement dans les cinq entités. Ce document, qui se voulait original dans sa forme et didactique dans son contenu, informait la population sur les enjeux du plan, tout en relayant des informations spécifiques aux différentes communes. Il annonçait également la tenue de séances publiques et le lancement de l'action « Tous à vélo à l'école ».

Cette expérience pilote de **ramassage scolaire à vélo** s'est déroulée dans le cadre de la semaine de la mobilité 2003. Elle se voulait l'élément phare de la campagne en constituant la première initiative concrète du PICM et en touchant un public assez large, par sa visibilité importante. Dans chacune des cinq communes, écoliers, parents et directions d'école ont été invités à participer. Outre l'organisation du ramassage auprès des écoles participantes, le projet incluait une formation théorique et pratique des écoliers et des accompagnateurs donnée par l'asbl Provélo ainsi que la distribution de gilets fluorescents. Au vu du succès rencontré, l'action va vraisemblablement être reconduite au printemps et, peut-être, pérennisée.

En octobre 2003, chaque commune a organisé une **séance publique** pour présenter la démarche globale du plan de mobilité et les résultats de la phase de diagnostic, et pour permettre aux participants d'exprimer leur point de vue.



Si la campagne de communication¹ dans son ensemble peut être considérée comme une réussite, c'est non seulement du fait de son impact sur le public mais également de par la dynamique qu'elle a permis de générer entre les différents partenaires en charge de l'organiser. Echevins de la mobilité, Conseillers en mobilité, bureaux d'études et représentants du MET ont tous retroussé leur manches pour élaborer ce projet commun.

La cohésion qui s'est ainsi développée constitue certainement un atout pour le bon déroulement des phases ultérieures du PICM de Chastre, Gembloux, Perwez, Sombreffe et Walhain.

Contact :
Ariane DUKERS
MET – direction des Etudes et de la Programmation,
direction générale des Transports
Tél. : 081 77 31 33
Courriel : adukers@met.wallonie.be

(1) Pour plus d'informations : Le dossier de presse relatif à la campagne et le texte du toutes-boîtes sont consultables à partir du portail wallon de la mobilité <http://mobilite.wallonie.be>.



DU CÔTÉ DU CENTRE DE DOCUMENTATION

Conseils de lecture

Corinne Pin et Catia Rennesson, **Les zones 30 en France : bilan des pratiques en 2000**, Certu, 2003.

L'objectif de cette étude est d'établir un bilan des zones 30 en France en s'appuyant sur une enquête réalisée dans tout le pays, à l'exception de l'Île-de-France. Des informations ont ainsi été recueillies sur le profil des zones 30 (aménagement, taille, ...), leur nombre, leur localisation, ... Cette publication est bien sûr consultable dans votre centre de documentation mais peut aussi être téléchargée à l'adresse suivante :

<http://www.certu.fr/certu/jsp/CtuPublicationLevel1.jsp>

Michel Delnoy, **Le CWATUP expliqué**, 2e édition, Editions de la Chambre de commerce et d'industrie, 2002.

L'importance du CWATUP (Code Wallon de l'Aménagement du Territoire, de l'Urbanisme et du Patrimoine) n'est plus à démontrer. Néanmoins, sa compréhension n'est pas toujours des plus évidentes. Pour pallier à cette difficulté, cet ouvrage offre le double avantage, pour toute personne amenée à travailler dans le domaine de l'aménagement du territoire, d'un discours clair et d'un commentaire approfondi des différentes spécificités liées au CWATUP (SDER, schéma de structure communal, plan de secteur, permis d'urbanisme, enquêtes publiques, ...). A découvrir dans votre centre de documentation ...

Delphine Rossomme et Brigitte Ernon - Gestionnaires
Centre de documentation et de diffusion en mobilité
Tél. : 081 77 31 25 - 081 77 31 32
Courriel : centre-doc-mobilite@met.wallonie.be
Site : <http://documentation.mobilite.wallonie.be>

BILLET D'HUMOUR

VUE - « Le parking payant le moins cher du royaume »



**mobilité
en wallonie**
direction générale
des transports

L'AGENDA

Du réseau

- **Le 27 mai prochain aura lieu la rencontre annuelle des CeM.** Un courrier reprenant toutes les informations utiles vous sera adressé prochainement.
Pour toute information :
Brigitte Ernon
Tél. : 081 77 31 32
Courriel : bernon@met.wallonie.be

L'AGENDA

Hors réseau

En Belgique

- **Le 19 avril 2004, « Modélisation des chaînes d'activités », Séminaire du GRT**, de 10H30 à 12H30, FUNDP, Rempart de la Vierge 8 à 5000 Namur
Infos : GRT
Tél. : 081 72 49 53
Courriel : grt_sec@fundp.ac.be
Site : <http://www.grt.be>
- **Le 28 avril 2004, « PDS : retrouver le plaisir du chemin de l'école »**, de 14H30 à 17H00, à Jambes (Acinapolis)
Infos : Référence Média : José Piron ou Anne-Julie Lambion
Tél. : 04 221 58 68
Courriel : reference.media@skynet.be

A l'étranger

- **Du 4 au 6 mai 2004, « Concevoir et réaliser un espace public: du projet à la réalisation des rues et des places », Le 11 mai 2004, « Comment comprendre et aborder efficacement l'interface urbanisme-sécurité des déplacements », Les 3 et 4 juin 2004, « Repenser l'espace public en faveur du piéton : les perspectives », Les 8 et 9 juin 2004, « L'information multimodale », à Paris (France)**
Infos : Ecole nationale des Ponts et Chaussées
28, rue des Saints-Pères, F-75343 Paris cedex 07
Tél. : 33 (0)1 44 58 27 13, Fax : 33 (0)1 44 58 28 30
Courriel : rose@enpc.fr
Site : <http://pfe.enpc.fr>
- **Du 5 au 7 mai 2004 : 8e Conférence européenne sur le management de la mobilité ECOMM à Lyon (France)**
Infos : Fax : 33 (0) 4 78 63 49 79
Sites : <http://www.epomm.org> ou <http://www.grandlyon.org/ecom>
- **Du 19 au 21 mai 2004, "Urban transport 2004", 10e Conférence sur les transports urbains et l'environnement à Dresde (Allemagne)**
Infos : Wessex Institute of Technology
Tél. : 44 (0)238 029 3223. Fax : 44 (0)238 029 2853.
Courriel : wit@wessex.ac.uk
Site : <http://www.wessex.ac.uk>

N'hésitez pas à nous transmettre des photos ou des anecdotes humoristiques sur la mobilité, nous nous ferons un plaisir de les publier dans un des prochains numéros du Cemaphore.

Si vous n'êtes pas CeM et que vous souhaitez recevoir le Cemaphore, veuillez transmettre vos coordonnées à : Bernadette Gany, coordinatrice du réseau, tél : 081 77 30 99
Personnes de contact :
Brigitte Ernon, tél : 081 77 31 32
Muriel Mandiau, tél : 081 77 31 23
Fax : 081 77 38 22
MET-D311 – Direction des Etudes et de la Programmation
Boulevard du Nord, 8
B-5000 Namur
Courriel : reseau-cem@met.wallonie.be
Site : <http://cem.mobilite.wallonie.be>